



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Aigle - Séance du 30 mars 2023

Le Conseil communal d'Aigle

- **Vu** le préavis 2023-01 du 6 février 2023, relatif à un crédit pour l'élaboration d'un projet de requalification de la route d'Evian ;
- **Ouï** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet ;
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour ;

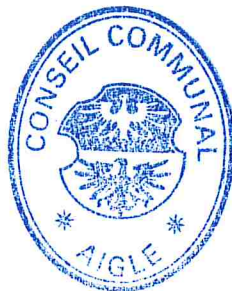
Décide

1. D'adopter le préavis relatif à la demande de crédit d'étude pour le projet tel que présenté ;
2. D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 495'000.- destiné à lui permettre d'élaborer le projet de la route d'Evian ;
3. D'autoriser le prélèvement du montant du crédit sur les liquidités ordinaires ou de l'emprunter aux meilleures conditions ;
4. D'approuver le financement tel que proposé, soit que la dépense sera amortie, mais au maximum sur 20 ans.

Ainsi délibéré en séance du trente mars deux mille vingt-trois.

Le président

Pierre CALORE



La secrétaire

Véronique DELADOEY